

ORGANISATION DE RENTREE

(à conserver par la famille)

LA RENTREE SCOLAIRE

Date officielle de la rentrée des élèves : **mardi 01 septembre 2015**

L'accueil des élèves au lycée de Grandvilliers se fera selon le calendrier suivant
2GE – 2ASSP – 2APR – 2ATMFC – 3ème PREPA PRO

- **NOUVEAUX ELEVES INTERNES** : **mardi 01 septembre 2015 (sauf 1ère et Term.)**
 - 8H40 : dépôt des valises à l'internat
 - 9H00 - 9H30 : réunion spécifique de tous les élèves internes et leurs parents.
 - **La présence de tous est obligatoire.**

- **NOUVEAUX ELEVES CAP APR - ATMFC - 3e PREPA PRO - ULIS :**
 - 9H30-10H15 : Prise en charge des élèves et des parents par les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.
 - 10H15 - 11H00: réunion plénière des parents et des élèves:présentation des objectifs des études secondaires dans l'enseignement professionnel et du règlement intérieur du lycée Jules Verne.
 - A partir de 11H00:** Reprise de l'accueil personnalisé qui se déroulera sur 2 jours : entretiens individuels, présentation du lycée et des formations, rencontres avec des professionnels.

- **NOUVEAUX ELEVES BAC PRO - ASSP- SEN - ELEEC**
 - 9H30 - 10H15 : réunion plénière des parents et des élèves :présentation des objectifs des études secondaires dans l'enseignement professionnel et du règlement intérieur du lycée Jules Verne.
 - A partir de 10H15:** les élèves seront pris en charge par les professeurs pour un accueil qui se déroulera sur 2 jours : entretiens individuels, présentation du lycée et des formations, rencontre avec des professionnels.
 - 2GE : les parents sont reçus avec les élèves
 - 2ASSP : les élèves sont pris en charge par les enseignants.
 - Les élèves de 3ème PREPA PRO n'auront pas cours le mercredi 2 septembre.**

L'emploi du temps (provisoire) débutera le **jeudi 03 septembre**, selon les horaires de la classe.

PREMIERES ET TERMINALES : jeudi 03 septembre 2015

1 GE - 1 ASSP- TAPR - TATMFC - TASSP- TGE

● **NOUVEAUX ELEVES INTERNES** :

8h45 - 9h15 : Réunion spécifique des nouveaux internes (1ère, Term.) - Présence obligatoire.

Prise en charge par les professeurs principaux (1ère heure : distribution des emplois du temps provisoires puis fonctionnement habituel).

Le demi-pension fonctionnera dès le mardi midi. L'internat ouvre le mardi soir uniquement pour les nouveaux élèves.

✓INSCRIPTION DES ELEVES

Toute inscription ou réinscription implique l'acceptation du contenu de cette circulaire et du règlement intérieur du lycée.

✓FACULTATIF (mais important) :

Participation à la vie associative du lycée :

Les assistants d'éducation et les professeurs d'EPS sont à votre disposition pendant l'inscription pour vous informer sur l'intérêt à devenir adhérent de l'UNSS.

Adhésion à l'UNSS : Le montant de la licence : 15 € (5 € avec la carte cursus)

✓FOURNITURES SCOLAIRES ET TENUES D'ATELIER

Les familles achètent les fournitures scolaires, tenue d'atelier et d'Education Physique et Sportive dont la liste est jointe au moment de l'inscription.

L'ensemble de ces fournitures et tenues sera exigé dès

Le jeudi 03 septembre 2015

✓PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DU LYCEE

Les parents d'élèves peuvent participer à la vie du lycée : c'est important : il est indispensable que des parents, professeurs et personnel d'éducation du Lycée exercent une action cohérente vis-à-vis des jeunes. Je vous remercie de votre engagement.

Deux réunions parents / professeurs seront organisées au cours de l'année scolaire. Il est fortement conseillé d'y participer afin d'établir un meilleur suivi, une aide à la scolarité avec l'ensemble des enseignants. Vous pouvez aussi demander rendez-vous aux professeurs, à la conseillère principale d'éducation ou à la proviseure à tout moment.

Les parents sont également sollicités pour participer aux **CONSEILS DE CLASSE**, au **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE ET AUTRES COMMISSIONS**.

Je vous invite à déposer votre candidature à l'une de ces instances au cours du mois de septembre.

La Proviseure,

N. LECOCQ